



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 08 Juillet 2021 à 19h30**

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal = 15

En exercice = 15

Qui ont pris part à la délibération = 15

**Date de la convocation-diffusion**

05 Juillet 2021

**Date d'affichage du CR : 16 juillet 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 08 Juillet à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

**Etaient Présents :**

Mesdames : Sophie POUJOL, Sylvia VERYHA.

Messieurs : Stéphane BRIONI, Fabien CRUVEILLER, Pierre DURANDET, Laurent ROQUE, Nicolas ROME, Xavier THALER.

**Absents excusés :** Catherine Bouchet, Laëtitia FOURY, Aube MOURET, John HUISMAN, Philippe PINCHARD, Didier DURAND, Jérémy BRITO.

**Pouvoirs :** Mme Catherine BOUCHET à Mr Laurent Roque.  
Mme Laëtitia FOURY à Mme Sophie POUJOL.  
Mme Aube MOURET à Mme Sophie POUJOL.  
Mr John HUISMAN à Mr Pierre DURANDET.  
Mr Philippe PINCHARD à Mr Stéphane BRIONI  
Mr Didier DURAND à Mr Fabien CRUVEILLER  
Mr Jérémy BRITO à Sylvia VERYHA

**Secrétaire de séance :** Monsieur Xavier THALER.

|                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------|
| <b>Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal</b> |
|-------------------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 Juin 2021.**

|                                                        |
|--------------------------------------------------------|
| <b>Inauguration du parcours sportif le 3 Août 2021</b> |
|--------------------------------------------------------|

Présentation de l'organisation de l'inauguration du parcours sportif le 3 Août 2021.

-18h30 : quelques adolescents du collège feront une démonstration. Toute personne désirant participer à la démonstration est invitée à se rapprocher de Mme Aube MOURET (élue référente) via le secrétariat de la mairie.

- Une table d'inscription sera installée. Les participants complèteront une décharge de responsabilité et une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

En échange de ces documents, les inscrits recevront un T-shirt de l'événement et un carton de participation.

- Ensuite, libre à chacun de franchir les obstacles dans l'ordre souhaité et de s'arrêter à sa guise.

- Un bénévole sera présent à chaque obstacle et collera une gommette sur le carton de participation lorsqu'il est franchi.

- En fin de parcours, les participants se rendront à la table de remise des prix où des "goodies" seront remis sur présentation du carton.

- À partir de 19h30, un verre de l'amitié sera offert à tous.

Tout au long de l'événement une animation musicale sera proposée.

### **Points d'étape sur le diagnostic éclairage public avec le SMEG et le changement de la chaudière fuel de la Mairie**

Xavier THALER présente les points d'étape concernant le diagnostic éclairage public avec le SMEG et le remplacement de la chaudière à fuel de la Mairie

#### **1. Diagnostic éclairage public**

Le SMEG a mandaté la société NoctaBene, Mme Jessica THEBAULT, pour réaliser cette étude.

Les documents suivants ont été collectés et transmis à Mme THEBAULT:

- Factures d'énergie sur 3 ans.
- Factures de maintenance de l'éclairage public.

L'objectif de cette étude est de calculer le coût de la rénovation de l'éclairage public de la commune et les économies possibles.

Dans cette optique, le Conseil Municipal a validé le principe de réaliser un test de coupure de l'éclairage public la nuit durant une semaine. Ce test pourrait se faire en automne, de minuit à 4h ou 5h du matin, en semaine uniquement.

Les modalités de l'opération seront discutées lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### **2. Remplacement de la chaudière fuel de la Mairie.**

Contexte : A partir du 1er Janvier 2022, le décret du 14/01/2021 ne permettra plus d'installer de chaudière à fuel. Il sera toujours possible d'utiliser les chaudières en fonctionnement à cette date mais difficile de les maintenir en cas de panne.

Le Conseil Municipal a donc prévu d'étudier le remplacement de la chaudière et de budgétiser cette dépense en 2022.

Mr MORENO, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie a transmis ses préconisations suite à une rencontre en date du 16 Avril 2021.

Les solutions possibles seraient soit, en remplacement de la chaudière, un Pompe A Chaleur Air/Eau, soit une Pompe à chaleur Air/Air

Mr THALER va se rapprocher de plusieurs bureaux d'étude afin d'obtenir des devis en vue de faire effectuer une étude détaillée des solutions possibles.

### **Rentrée scolaire de Septembre 2021**

Un point sur la rentrée scolaire a suscité des interrogations sur l'organisation pédagogique du rpi avec notamment une classe triple niveau de maternelles sur cardet. Ensuite, a été abordée l'absence de réponse des services de l'Etat à la demande de dissolution du rpi par la commune de Cardet en date du 14 janvier 2021, ce qui a conduit les élus à évoquer les conséquences de la fin de la convention d'entente au 31/07 qui régissait les aspects financiers, les responsabilités respectives et l'organisation périscolaire.

### **Point sur les travaux en cours : Assainissement collectif, école des Mas, Salle des associations**

Mme Sophie Pujol fait un point financier concernant les différents travaux en cours

#### **1. Assainissement collectif des Arnassaux**

- 1ère tranche: Pour un montant avoisinant 1 000 000 €, environ 750 000 € ont été payés et les subventions ont commencé à être débloquées.
- 2ème tranche : pour un montant estimatif de 500 000 €, la subvention demandée auprès de l'Etat (20/100) a été accordée.

#### **2. Ecole des Mas**

- 1ère tranche: Les travaux de cette tranche devraient finir rapidement. Le montant de cette tranche est de 184 000 €. 65 000 € ont été payés et les subventions demandées ont été accordées.
- 2ème tranche : Les travaux devraient débuter en octobre et les demandes de subventions vont être lancées en parallèle.

### 3. Salle des Associations

Les travaux suivent leur cours et sont en phase de finalisation.

### **Questions diverses :**

Un point a été fait sur la fête de la musique revisitée le 2/07/2021 qui a été une réussite.

\*\*\*\*\*

Fin de la séance à 21 heures.